

Paris, le 9 mai 2011



Monsieur le Directeur Général
Thalys International SCRL/CVBA
Place Stephanie 20
B-1050 Bruxelles



Objet : participation de Thalys à l'exposition « le Voyage à vélo » à Paris



Monsieur le Directeur général,

Une exposition sur le voyage à vélo se tiendra du 13 mai au 14 août 2011 à la galerie des bibliothèques à Paris. Nous avons constaté votre participation en qualité de partenaire à cette exposition. Nous trouvons que cette participation serait plus opportune si votre entreprise favorisait réellement le transport des vélos. Vous trouverez ci-dessous les raisons de notre intervention commune.



Depuis que les Thalys ont pris en charge toutes les relations ferroviaires à longue distance entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne, ces destinations sont devenues presque inaccessibles aux voyageurs à vélo, qui ne sont pas autorisés à embarquer avec leur vélo non démonté, seule possibilité réelle pour un cyclotouriste (qui ne peut pas toujours démonter aisément son vélo ou ne souhaite pas effectuer une randonnée sur plusieurs jours avec une housse parmi ses bagages).



Dès janvier 2007, 16 associations et fédérations cyclistes d'Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas vous alertaient et réclamaient la création d'espaces pour les vélos dans les trains Thalys à l'occasion de leur modernisation.

Vous avez immédiatement répondu que vous preniez en compte ce souhait de disposer de 4 places dans le cadre de la rénovation de vos rames pour pouvoir proposer un transport en colis accompagné et que parallèlement vous lanciez l'étude des modalités pratiques de cette offre avec les escales des 4 pays.



Ensuite, par courrier du 4 février 2008, vous nous écriviez :

« Je vous confirme que dans la rénovation les compartiments fourgons sont conservés et seront aménagés pour recevoir quatre vélos. Le chargement et le déchargement devront être effectués par du personnel spécialisé et non par le client. Une réservation préalable sera nécessaire et l'offre, payante, sera ciblée sur les trains ne comportant pas de risque pour la ponctualité. Notre étude commerciale « vélos » sera finalisée au plus tard au cours du second trimestre 2008. »



En 2008, le Parlement Européen et le conseil de l'Union européenne ont adopté le règlement sur le droit et les obligations des voyageurs ferroviaires, qui autorise les voyageurs à emporter leur bicyclette dans le train si le matériel roulant le permet et si cela ne porte pas préjudice au service ferroviaire. Nous avons pu constater que les fourgons Thalys sont désormais équipés de 4 crochets. Pourtant, la demande des « voyageurs à vélo » n'est toujours pas satisfaite sur les relations Thalys : seuls les vélos démontés sont admis à bord.

Toutes ces lenteurs à répondre à la demande et à appliquer un règlement européen expliquent notre indignation actuelle à voir votre société associée à une exposition sur le thème du « voyage à vélo ».

Mais peut-être avez-vous l'intention d'utiliser cette initiative pour annoncer que Thalys, qui dessert les pays du vélo mais qui entrave à présent le développement du cyclotourisme, a désormais l'intention d'autoriser les cyclotouristes à embarquer à bord de ses trains.

Dans ce cas, votre présence en partenaire de cette manifestation serait plus qu'appropriée, soutenue et renforcée par les associations et usagers que nous représentons.

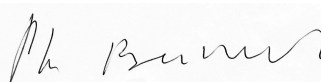
Dans l'attente de votre réponse qui confirme cette bonne nouvelle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

FUBICY



Geneviève LAFERRERE

Cyclotranseurope



Philippe BERNARD

FFCT



Dominique LAMOULLER

FNAUT



Jean SIVARDIERE

FFUTAN



Sylviane QUEZE

MDB



Christine LAMBERT

Blue Marbel Travel



Nicolas CLIFFORD

Copie à :

- M. le Maire de Paris
- Mme Annick Lepetit, adjointe au Maire de Paris en charge des déplacements, des transports et de l'espace public
- Isabelle Bouchard et Jean François Bargot, commissaires de l'exposition
- Hubert Peigné, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

Organisations cosignataires

Fédération des Usagers de la Bicyclette

FUBicy

secretariat@fubicy.org

12 rue des Bouchers
67000 Strasbourg

Geneviève LAFERRERE

Présidente

Cyclotranseurope

contact@transeuropeenne.org

32 rue Raymond Losserand
75014 Paris

Philippe BERNARD

Président

Union Touristique les Amis de la Nature

Fédération Française

ffutan@utan.asso.fr

197, rue Championnet
75018 Paris

Sylviane QUEZE

Présidente

Blue Marble Travel

paris@bluemarble.org

2, rue Dussoubs
75002 Paris

Nicolas CLIFFORD

Directeur

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports – FNAUT

contact@fnaut.org

32 rue Raymond Losserand
75014 Paris

Jean SIVARDIÈRE

Président

Fédération Française de Cyclotourisme FFCT

info@ffct.org

12 rue Louis Bertrand
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Samuel NEULET

Vice Président

Mieux se Déplacer à Bicyclette – MDB

courrier@mdb-idf.org

32 rue Raymond Losserand
75014 Paris

Christine LAMBERT

Présidente